**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

**Band:** 28 (1966)

**Heft:** 13

**Artikel:** A propos de la rationalisation de notre agriculture

Autor: Piller, R.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1083130

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# A propos de la rationalisation de notre agriculture

Dans un important quotidien de notre pays, on a reproché récemment à l'agriculture suisse, à propos d'une conférence de presse, de n'avoir pas encore pris toutes les mesures de rationalisation qui s'imposent, plus particulièrement en ce qui concerne les achats de machines. Des millions de francs auraient été ainsi gaspillés par de mauvais investissements. Au Danemark, par exemple, la mécanisation des travaux agricoles se serait faite non seulement plus tôt, mais aussi de façon plus économique.

Des reproches aussi vifs vont certainement au-delà du but. Il n'est en effet guère possible d'assimiler les conditions suisses à celles d'autres pays et l'on doit au contraire en tenir dûment compte. Si l'on prend cette peine, on pourra alors constater que la rationalisation et la mécanisation de notre agriculture se développent de manière favorable et qu'il n'y a pas lieu de craindre des comparaisons avec l'étranger. Il suffit pour cela de voir ce qui se passe en dehors de nos frontières! Si l'on considère l'énorme augmentation de la productivité de notre agriculture au cours du dernier quart de siècle ainsi que l'importance des récoltes durant les années précédentes — et cela malgré la diminution constante du nombre des exploitations agricoles et des travailleurs de la terre — il saute aux yeux que les efforts déployés nous ont permis de faire un bond en avant.

Il est possible que de mauvais investissements aient été effectués lors de l'acquisition de machines agricoles. Mais on ne peut simplement rendre les agriculteurs responsables de ces erreurs. La faute vient d'ailleurs. Rappelons en effet à ce propos que notre pays ne dispose malheureusement pas encore d'une institution dont l'impérieuse nécessité a été reconnue depuis longtemps et que les autres pays d'avant-garde possèdent déjà. Nous voulons parler d'un Institut fédéral des constructions et du machinisme agricoles. Il y a là une lacune de taille qui freine indubitablement la rationalisation de l'agriculture suisse. Grâce à un tel centre de recherches, d'expérimentations et d'essais, la majorité des mauvais investissements en machines auraient pu être évités et l'on aurait aussi moins commis de fautes lors de l'érection de constructions rurales!

A cela s'ajoute le fait qu'il a fallu attendre longtemps jusqu'à ce que l'on dispose de services consultatifs en matière de machinisme a gricole patronnés ou institués par la Confédération et les cantons. Beaucoup de ceux-ci n'ont d'ailleurs pas encore prévu de service consultatif de ce genre. Et pourtant la création d'une institution officielle, neutre et qualifiée, capable de donner des conseils valables lors de l'achat de machines, instruments, appareils et installations agricoles, s'avère d'une importance capitale pour notre agriculture si on veut lui épargner de mauvais investissements dans le futur. Nous ne pourrions que nous réjouir si nous voyions les choses progresser rapidement en vue de cette création.

Bien qu'il existe aujourd'hui seulement une quarantaine de communautés d'utilisation de machines, comme elles sont appelées, on ne doit pas en

conclure que nous sommes restés en arrière dans l'emploi collectif de différents matériels. Il y a en effet déjà très longtemps que l'utilisation en commun des machines agricoles se fait chez nous sous forme d'aide entre voisins ou de coopératives. A cet égard, les communautés d'utilisation de matériels agricoles ne représentent qu'un nouveau mode d'emploi collectif des machines. Les gros avantages qu'elles présentent apparaissent surtout dans les régions où se pratique la culture des champs.

La diversité des machines actuellement offertes aux agriculteurs est également la cause de nombreux investissements irrationnels lors de l'achat de matériels. S'il n'est pas conseillé impartialement et par un spécialiste, l'agriculteur éprouve les plus grandes difficultés à opérer un choix judicieux tant du point de vue économique que technique. Il serait par conséquent hautement utile pour notre paysannerie qu'une institution neutre, grâce à des expérimentations et à des essais appropriés, procède à une sorte de sélection des matériels qui, de par leurs aptitudes, conviennent le mieux pour les conditions suisses. En outre, il est de toute importance, lorsqu'un agriculteur demande des conseils au moment de faire l'acquisition d'une machine, que non seulement l'aspect technique, mais aussi et surtout l'aspect économique d'un tel achat, fondé sur les conditions particulières de l'exploitation, soit pris en considération. Si les agriculteurs n'ont pu bénéficier que tardivement de conseils basés sur l'aspect économique d'une acquisition déterminée, ce n'est certainement pas leur faute, mais avant tout celle de la Confédération et des cantons, qui n'ont pas créé plus tôt les bases juridiques nécessaires. De nombreux Etats que l'on cite comme modèles au paysan suisse se sont attelés depuis longtemps à cette tâche. Les efforts accomplis dans ce sens ont été encore intensifiés au cours des dernières années dans le cadre de l'intégration européenne. Un déploiement accru d'efforts s'impose aussi chez nous. Au lieu d'accabler notre paysannerie de reproches, il vaudrait bien mieux la soutenir encore davantage et la conseiller utilement en vue d'arriver à ce que la rationalisation soit poussée non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan économique. r.

Remarques de la Rédaction — En ce qui concerne l'importance des mauvais investissements dont il est question au début de cet article, personne ne se trouve en mesure de fournir des chiffres à l'appui. Ils ont été simplement articulés par certaines institutions pour justifier leur raison d'être. Mais les preuves font défaut. S'il y a eu des investissements irrationnels, ce qui est incontestable, cela doit être attribué à l'évolution ultrarapide à laquelle on a assisté au cours des 15 dernières années. Les agriculteurs, de même que les conseillers en machinisme agricole, d'ailleurs, ont été dépassés par les événements et se trouvèrent dans l'incapacité de suivre un tel rythme. En outre, l'industrie des machines agricoles n'avait matériellement plus le temps d'étudier mûrement un matériel avant de le lancer sur le marché. Etant donné la quantité de machines fabriquées par la concurrence, chaque entreprise se voyait constamment obligée, dès qu'un matériel sortait d'usine, à envisager déjà la réalisation d'un modèle plus perfectionné. De même qu'on le constate dans le secteur des automobiles, il y avait et il y a encore aussi plusieurs stades de motorisation et mécanisation. Cette situation n'est pas aussi malsaine

qu'on pourrait le croire, car elle donne au novice la possibilité de se mettre graduellement au courant.

La conférence de presse à laquelle il est fait allusion dans l'article en question avait été du reste mise sur pied par l'Association suisse de propriétaires de tracteurs en automne 1951. Son but n'était pas du tout de faire de la propagande pour les communautés d'utilisation de matériels agricoles, ainsi que le croit par erreur le rédacteur de l'article, mais de montrer à la presse que nos exigences concernant la détaxation de l'essence étaient justifiées. A l'époque, nous avons fait voir à des représentants de la presse quotidienne, sur le domaine du Sentenhof, à Muri (AG), et dans le village d'Andelfingen (ZH), les multiples possibilités d'emploi des tracteurs agricoles. A Andelfingen, feu M. Kramer, député, attira l'attention des participants sur les avantages et le bon fonctionnement de certains systèmes d'utilisation collective de machines.

Sur un point particulier, nous ne pouvons nous déclarer d'accord avec le rédacteur de l'article dont il s'agit. Il croit qu'un Institut fédéral des constructions et du machinisme agricoles aurait permis d'éviter de regrettables investissements. Cela n'est pas exact. Dans ce domaine, une institution officielle n'a pas davantage d'influence qu'une institution privée. Si elle arrive à de meilleurs résultats qu'une institution privée dans certains secteurs, ce n'est que grâce à de plus importants moyens financier et à un personnel plus nombreux. Il existe de semblables institutions officielles à l'étranger. Je n'ai cependant jamais eu l'impression qu'il n'y avait pas ou moins de mauvais investissements dans ces pays-là que chez nous. Il ne m'a pas non plus semblé que les agriculteurs de l'étranger travaillent plus rationnellement que ceux de Suisse. Surtout je ne crois pas que les ministères de l'agriculture étrangers sont meilleurs que le nôtre. En conclusion, j'estime qu'il serait sage de limiter nos ambitions quant à l'agrandissement et à l'extension d'institutions existantes, faute de quoi nous serons contraints de reviser notre jugement.



# Deux assurances de bonne compagnie

La Mutuelle Vaudoise Accidents est l'assureur de confiance de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

Agences dans toute la Suisse

